

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

La production chevaline et l'administration des haras

Journal de la société statistique de Paris, tome 20 (1879), p. 201-206

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__201_0

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA PRODUCTION CHEVALINE ET L'ADMINISTRATION DES HARAS.

A l'occasion du grand prix de Paris qui, dimanche dernier, pour la neuvième fois depuis seize ans qu'il a été institué, a été gagné par un cheval français, il nous a semblé opportun de nous occuper, ne fût-ce qu'en passant, de la question chevaline, en nous attachant aux aspects qui rentrent plus spécialement dans le cadre habituel de notre journal. L'espèce chevaline est d'ailleurs une des richesses de notre pays. Il n'est donc pas sans intérêt d'en montrer l'importance et d'indiquer par quelles séries de mesures et d'institutions l'État et même les particuliers concourent à son développement.

Le dernier recensement détaillé de l'espèce chevaline se rapporte à l'année 1873. Il a fourni les résultats généraux ci-après :

ESPÈCE CHEVALINE. — EXISTENCES.		TÊTES.
Poulains et pouliches au-dessous de 3 ans.		432,123
Chevaux { étalons pour reproduction.	11,853	1,122,137
{ entiers —	348,673	
{ hongres —	761,611	
Juments.		1,188,448
		<u>2,742,708</u>

Il résulte de ces chiffres que, dans l'ensemble des existences, la proportion des jeunes n'est que de 16 p. 100, proportion extrêmement faible et qui s'explique en partie par ce fait que les importations étrangères portent spécialement sur les adultes.

La forme du tableau ne permet pas d'établir la proportion des mâles et des femelles; toutefois dans l'espèce adulte, on compte 105 femelles par 100 mâles.

Quant aux chevaux proprement dits, la proportion est de 1 étalon, 32 chevaux entiers et 67 chevaux hongres pour 100.

A un autre point de vue, on compte un étalon par 100 juments, et les chevaux entiers réunis aux étalons ne font que le tiers du nombre des juments.

Sans être absolument constants, ces divers rapports se rapprochent beaucoup de ceux qu'on avait déduits du recensement précédent, effectué en 1866.

Voici les chiffres que nous avons pu recueillir sur les existences chevalines à diverses époques :

	TÊTES.
1840	2,818,496
1852	2,866,054
1862	2,914,412
1866	3,313,232
1873	2,742,708
1876	2,852,419

Nous compléterons ces notions par l'indication du mouvement commercial auquel l'espèce chevaline a donné lieu depuis 1871 :

	NOMBRE DE TÊTES (commerce spécial).	
	Importation.	Exportation.
1871.	30,298	4,383
1872.	13,807	15,913
1873.	11,240	22,823
1874.	10,290	23,701
1875.	13,938	26,157
1876.	14,382	23,490
1877.	13,837	21,923
1878.	19,283	11,822

On voit que ces mouvements ne sont pas de nature à modifier sensiblement notre effectif moyen, lequel équivaut, d'après les chiffres que nous avons exposés plus haut, à 76 têtes par 1,000 habitants.

Le tableau comparatif ci-après permet de fixer le rang que la France occupe à cet égard, par rapport aux divers États de l'Europe.

Effectif général de l'espèce chevaline.

ÉTATS.	NOMBRE de têtes.	Par 1,000 hab.
Grande-Bretagne	2,101,100	78
Irlande	532,100	100
Danemark	316,570	178
Norvège.	149,167	85
Suède.	438,090	102
Russie	16,160,000	225
Finlande	254,820	139
Autriche	1,367,023	67
Hongrie.	2,158,819	139
Suisse	105,792	40
Prusse	2,278,724	92
Bavière.	351,669	72
Saxe royale	115,792	45
Wurtemberg.	96,970	53
Duchés allemands.	133,122	49
Pays-Bas	253,393	68
Belgique	283,163	54
France	2,742,708	76
Portugal.	79,716	20
Espagne.	680,373	42
Italie	477,906	18
Grèce.	69,787	48
Roumanie.	426,859	95
Europe	31,573,663	112

En général, il y a en Europe 112 chevaux de tout âge par 1,000 habitants, la France et même l'Angleterre se trouvent donc au-dessous de la moyenne, laquelle est plus ou moins considérablement dépassée par la Russie, le Danemark, la Hongrie et la Finlande.

Maintenant que nous sommes fixés sur l'importance relative de notre production chevaline, il convient d'examiner par quels moyens l'administration des haras favorise cette production. Les encouragements que cette administration distribue dans ce but peuvent se résumer ainsi : achats d'étalons ; primes décernées aux étalons approuvés, ainsi qu'aux juments de pur sang et de demi-sang qui en sont jugées dignes ; prix de course et primes de dressage. Nous allons résumer, sur ces divers sujets, les documents officiels que nous avons pu nous procurer auprès du service compétent ou que nous avons empruntés aux procès-verbaux de la dernière session du conseil supérieur des haras. Si nous considérons d'abord les résultats obtenus dans les vingt-deux dépôts d'étalons de l'État, nous trouvons les chiffres ci-après :

Monte des étalons de l'État.

ANNÉES.	NOMBRE d'étalons.	NOMBRE de juments saillies.	MOYENNE des saillies par étalon.
1872	1,013	54,998	54
1873	1,085	68,257	63
1874	1,096	68,560	62
1875	1,156	69,404	59
1876	1,365	75,082	55
1877	1,573	89,893	57
1878	1,756	104,555	59

On remarquera que, dans la dernière campagne, les étalons du Gouvernement ont sailli 15,000 juments de plus, sans que la moyenne des saillies ait faibli. Elle eût été même plus considérable si l'administration n'avait pas cru prudent de ménager les jeunes chevaux et d'arrêter parfois la monte des étalons faits.

Le document suivant nous permet de comparer les résultats de la monte d'après les espèces d'étalons, pour l'ensemble des trois campagnes 1874, 1875 et 1876 :

Monte des étalons de l'État (1874-1876, inclusivement).

ÉTALONS.	NOMBRE des étalons.	NOMBRE des juments saillies.	MOYENNE des saillies par étalon.
Anglais pur sang.	354	16,398	46
Arabes pur sang.	336	15,670	46
Anglo-arabes pur sang.	43	2,076	48
Étalons de demi-sang.	2,656	162,897	61
Étalons de trait.	217	15,702	72
Totaux et moyenne.	3,606	212,743	59

On voit que les étalons pur sang fournissent un travail bien moindre que les étalons de demi-sang et principalement que les étalons de trait.

Le rapport du conseil supérieur fait connaître le nombre des étalons approuvés depuis 1874 jusques et y compris 1879.

Étalons approuvés.

ANNÉES.	PUR SANG.	DEMI-SANG.	TRAIT.	TOTAL.
1874	98	502	239	839
1875	93	557	273	923
1876	96	587	268	951
1877	95	616	273	984
1878	104	653	266	1,023
1879	105	689	265	1,059

Pendant cette période, la progression a été de 220 chevaux par an ou de 27 p. 100, mais, tandis qu'elle a été très-faible pour les pur sang et pour les étalons de trait, l'accroissement a été de 37 p. 100 pour les étalons de demi-sang.

Les primes distribuées aux étalons approuvés dont le montant était, en 1874, de 420,850 fr., s'élèvent, en 1879, à 545,050 ; ce qui équivaut à une prime de 515 fr. par étalon ; mais tandis que la prime moyenne pour étalon pur sang est de 1,012 fr., elle descend à 526 fr. pour l'étalon demi-sang et à 326 fr. pour les étalons de trait.

Les courses sont, comme on le sait, un des moyens d'action les plus puissants pour juger des qualités intrinsèques du cheval. Le nombre des hippodromes, qu'était en 1874 de 108 seulement, a atteint le chiffre de 170 en 1878. Ne pouvant entrer dans les détails spéciaux relatifs aux diverses classes de prix distribués et aux conditions auxquelles les chevaux doivent satisfaire pour y concourir, nous nous bornerons à faire connaître le montant des dotations qui ont été attribuées aux courses, en les distinguant d'après leur nature : courses plates, courses à obstacles, courses au trot.

Dotation des courses.

Année.	COURSES plates.	COURSES à obstacles.	COURSES au trot.	TOTAL.
1874	1,412,895	406,050	258,080	2,077,025
1875	1,622,705	466,125	289,885	2,378,715
1876	1,844,610	519,900	340,910	2,705,420
1877	2,027,955	594,250	375,432	2,997,637
1878	2,287,515	774,800	474,090	3,536,405
Totaux	9,195,680	2,761,125	1,738,397	13,695,202

Ainsi, en cinq ans, la dotation des courses a employé 13,695,202 fr., dont plus des deux tiers ont été affectés aux courses plates. — Il est intéressant de savoir dans quelle mesure ont contribué à ces sacrifices les différents donateurs, c'est-à-dire l'État, les départements, les sociétés, les villes et divers (1).

Répartition de la dotation des courses sur les cinq années écoulées.

DONATEURS.	COURSES plates.	COURSES à obstacles.	COURSES au trot.	ENSEMBLE.
État	4,571,700	233,125	918,652	2,723,777
Départements	388,500	115,700	245,720	749,920
Sociétés	5,068,460	1,839,200	387,945	7,295,605
Villes	814,115	274,100	94,500	1,182,715
Divers (1)	1,352,905	298,700	91,580	1,743,185
	9,195,680	2,761,125	1,738,397	13,695,202

Traduisons ce tableau en chiffres proportionnels pour en tirer les conséquences :

Répartition proportionnelle.

DONATEURS.	COURSES plates.	COURSES à obstacles.	COURSES au trot.	TOTAL.
État	17	8	53	20
Départements	4	4	14	5
Sociétés	55	67	23	53
Villes	9	10	5	9
Divers	15	11	5	13

100

Dans la dotation générale des courses, les sociétés contribuent donc pour plus de la moitié, l'État pour un cinquième, les villes pour un peu moins d'un dixième.

Les sociétés favorisent principalement les courses à obstacles et les courses plates, tandis que l'État semble attacher sa préférence aux courses au trot; — partout, sauf cependant en ce qui concerne les courses au trot, les départements figurent au dernier rang.

Indépendamment des primes accordées aux étalons approuvés et des dotations affectées aux courses, l'État intervient, de concert avec les départements, dans les concours organisés pour encourager l'élevage des poulinières et des pouliches.

Le tableau ci-après fait connaître, pour la dernière période quinquennale, le nombre de sujets admis dans les divers concours ainsi que celui des sujets primés.

(1) Compagnies de chemins de fer, sociétés diverses, particuliers, etc.

Concours de poulinières et pouliches.

ANNÉES.	POULINIÈRES		POULICHERS de 1 à 2 et 3 ans		TOTAL DES SUJETS		PROPORTION P. 100 des sujets primés.		
	admiss.	primées.	admiss.	primées.	admis.	primés.	Poulinières.	Pouliches.	Ensemble.
1874. .	5,004	2,612	2,320	1,420	7,324	4,032	52	62	55
1875. .	5,216	2,807	2,980	1,599	8,196	4,406	54	53	54
1876. .	5,302	2,925	3,160	1,857	8,462	4,782	55	58	57
1877. .	5,914	3,223	3,949	2,079	9,863	5,302	55	53	54
1878. .	6,935	3,484	4,286	2,300	11,221	5,784	50	53	52

Quant aux subventions accordées, elles se sont élevées de 463,466 fr. en 1874, à 793,770 fr. en 1878; mais tandis que les subventions de l'État se sont accrues de 208,500 à 457,500, c'est-à-dire qu'elles ont plus que doublé, celles des départements sont restées à peu près stationnaires, de 254,960 à 336,270 fr. Il serait à désirer que les conseils généraux, sur le vu de ce résultat, fussent invités à prendre des mesures pour développer l'intervention départementale dans une plus large proportion.

Pour la remonte de ses dépôts, l'administration des haras achète annuellement en Orient, en Angleterre et même en France, un certain nombre de chevaux. En 1877, ses achats ont porté sur 13 juments de pur sang anglaises ou arabes, dont le prix moyen s'est élevé à 9,039 fr., et 315 étalons revenant l'un dans l'autre à 6,993 fr. En 1878, le nombre de chevaux de pur sang anglais ayant été très-faible, le prix moyen par 333 têtes est descendu à 5,939 fr.

Ces prix sont, comme on le voit, très-élevés, ce qui s'explique facilement par la qualité des produits; ils sont notamment bien supérieurs aux prix payés par la remonte militaire, lesquels varient suivant le choix, de 1,510 à 870 fr. par tête. Les prix de la guerre sont considérés d'ailleurs, par les hommes compétents, comme peu rémunérateurs, car le commerce paie les mêmes chevaux 100 et 150 fr. de plus. Il y a là un véritable danger pour la remonte de notre cavalerie, surtout en temps de guerre, et on ne peut qu'émettre le vœu que ces prix soient augmentés dans une équitable mesure.

On aura remarqué que les achats de l'administration comprennent outre les étalons un certain nombre de juments et de poulains. Ces juments sont destinées à un établissement spécial, la Jumenterie de Pompadour, qui a été établie pour l'élevage de la race arabe et de la race anglo-arabe. Les juments inscrites dans cet établissement sont au nombre de 60, dont 41 de pur sang arabe et 19 de pur sang anglais.

Il nous reste un mot à dire sur les écoles de dressage. Il y en a une trentaine environ, dont 17 sont subventionnées par l'État. Mais le chiffre de la subvention est aujourd'hui bien moins considérable que par le passé. Il semble qu'à mesure que ces écoles prennent plus d'importance, l'État veuille se désintéresser et laisser toute liberté à l'initiative de l'industrie privée.

En résumé, si l'on s'en rapporte aux documents que nous venons d'analyser, les mesures prises par l'État pour améliorer notre espèce chevaline paraissent efficaces : en peu de temps bien des progrès ont été accomplis. On ne peut trop applaudir à un pareil résultat, car il s'agit ici d'un intérêt vraiment national (1).

TOUSSAINT LOUA.

(1) Cet article a paru dans l'*Économiste français*.